

Kenya : plus d'obstacle juridique à la candidature de Kenyatta

@rib News, 16/02/2013 - Source AFP Un Tribunal kényan a levé vendredi tout obstacle juridique à la candidature à la présidentielle du ticket formé par Uhuru Kenyatta et William Ruto, tous deux inculpés de crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale (CPI). Un Tribunal de Nairobi s'est déclaré "incompétent" pour juger de la requête déposée par plusieurs ONG et particuliers qui contestaient l'éligibilité de ces deux poids-lourds de la politique kényane. "Il s'agit d'une question qui appartient au champ de compétence exclusive de la Cour suprême (...) Le tribunal est incompetent pour statuer sur une question relative à l'élection du président" de la République, ont expliqué les cinq juges du tribunal dans leur décision, lue lors d'une audience publique retransmise à la télévision. Rassemblés devant le tribunal une centaine de partisans de la coalition Jubilee de MM. Kenyatta et Ruto ont accueilli la nouvelle en scandant les noms de leur champions - absents -, aux cris de "Elections maintenant!" et en dansant. "Je salue le jugement du tribunal, il confirme ce que nous avons toujours soutenu: le peuple kényan, et lui seul, a le pouvoir et le mandat de choisir la direction de ce grand pays. Le Kenya est désormais majeur et son peuple ne peut jamais se tromper", a déclaré Uhuru Kenyatta dans un communiqué. "La Cour (...) a dit clairement qu'ils (Kenyatta et Ruto) ne pouvaient être empêchés d'être candidats", s'est réjoui devant les journalistes rassemblés au tribunal Onyango Oloo, secrétaire général du Parti de l'Alliance nationale (TNA), la formation de M. Kenyatta. Leempaa Suiyanka, un des porte-parole de la coalition informelle d'ONG ayant porté ce cas en justice, a indiqué qu'il n'était "pas encore décidé" si celles-ci allaient ou non poursuivre leur procédure devant la Cour suprême. "Nous n'avons que deux semaines pour analyser le jugement et décider si nous portons l'affaire devant la Cour suprême. Nous sommes soumis à des contraintes de temps et d'argent", a-t-il commenté, alors que le premier tour du scrutin est prévu le 4 mars.